

Bien entendu, il n'était pas de Kootenay. Et voici la suite de la lettre:

Ce n'est qu'au bout de six mois que j'ai pu constater qu'il avait quitté la région. Je l'ai su parce que le loyer de sa case postale est devenu échu et que mes états de compte s'échelonnaient sur une période de six mois m'ont alors été retournés.

J'ai reçu une ou deux autres plaintes semblables. Cela crée un problème, je sais, mais avec tous les programmes de construction, il est fatal que des citoyens malhonnêtes—infinie minorité, d'ailleurs—profitent de situations de ce genre. Je ne sais quel remède employer. Bien des hommes d'affaires se sont plaints également au sujet de factures envoyées à certaines boîtes postales et qu'on leur renvoyait six mois plus tard, lorsque le prix de location du casier, était échu. Entre-temps l'individu avait déguerpi pour exploiter ailleurs de nouveaux filons. Il faudrait protéger industriels et commerçants.

Mon collègue, le député de Winnipeg-Nord-Centre, fait observer que cet homme est peut-être allé à Kootenay-Est. Je vous assure que les résidents de Kootenay-Est n'ont rien à envier à ceux de Kootenay-Ouest sous ce rapport.

Je reconnais le travail accompli par le ministère des Postes à certaines foires régionales, particulièrement à certains endroits en Colombie-Britannique, où le ministère renseigne le public sur les méthodes qu'il utilise, sur ses règlements et ainsi de suite. Mais, à mon avis, on pourrait faire disparaître une bonne part du malentendu qui existe à la suite des plaintes que j'ai présentées au ministre sur les instances de membres du personnel et du public, si l'on améliorerait le service de relations publiques du ministère. Je ne veux pas dire, je m'empresse de l'ajouter, que le ministère des Postes n'entretient pas actuellement de bonnes relations avec le public, étant donné qu'il traite avec des gens qui sont tellement éloignés du ministre, qui possède tous les pouvoirs dans ce domaine, mais, selon moi, on éviterait beaucoup de malentendus si l'on fournissait des explications aux gens, lorsque l'on décide de changer la politique générale s'appliquant à une région. J'ai formulé des propositions semblables pour d'autres ministères, car je suis convaincu qu'on a tout avantage à prévoir l'application de n'importe quel programme. Si certains hauts fonctionnaires prenaient parfois le temps d'exposer aux chambres de commerce ou aux associations de cultivateurs l'application d'une politique, ces derniers l'apprécieraient sûrement et apporteraient toute leur collaboration. De cette façon, on ferait disparaître maints malentendus.

[M. Herridge.]

• (3.50 p.m.)

Permettez que je vous dise en terminant que je continue de recevoir des plaintes au sujet du modèle et de la couleur de certains timbres canadiens. Elles viennent de philatélistes amateurs. Par contre j'ai reçu des lettres de personnes auxquelles certaines séries lancées par le ministère des Postes pour l'année du centenaire ont beaucoup plu. Cela est dû en partie au fait que ces gens reçoivent des timbres-poste d'autres pays. Par exemple, si quelqu'un vous envoie un timbre-poste de l'Indonésie, vous le trouverez très attrayant comparativement à quelques-uns des timbres-poste que nous émettons au Canada. On peut donc très bien comprendre que ces gens se demandent pourquoi nous ne pourrions en faire autant au Canada. La question devrait être approfondie, selon moi. J'aimerais que le ministre dise à la Chambre, tout à l'heure, quelles sont les compagnies qui entreprennent ce travail pour le bureau de poste à l'heure actuelle et qui conseille le ministre au sujet de l'effigie et de l'impression des timbres-poste émis.

Je termine mes brèves remarques, monsieur le président, en disant encore une fois combien agréables ont été mes relations avec le ministre; j'ai l'intention de rester en excellents rapports avec lui et ses fonctionnaires. Je souhaite au ministre un heureux succès dans tout ce qu'il entreprendra, touchant l'administration de son ministère.

M. Keays: Monsieur le président, cela ne nous arrive pas très souvent d'entendre d'aimables propos comme ceux qui sont adressés actuellement au ministre et à son personnel, au cours de l'étude en comité des prévisions budgétaires du ministère des Postes. J'ose croire que l'esprit des fêtes du centenaire commence à se faire sentir à la Chambre et au pays et qu'il durera jusqu'à la fin de l'étude des crédits car, comme le signalait mon préopinant, la présence de tous les députés s'impose dans leurs circonscriptions respectives, à cause des célébrations du centenaire.

Si j'interviens au cours de l'étude des crédits actuels, c'est en vue de réitérer la demande que j'avais faite la dernière fois que le comité a été saisi des prévisions budgétaires du ministère. Je voudrais savoir si la coordination, la collaboration ou l'échange d'idées sont vraiment assurés entre les divers ministères du gouvernement et, dans le cas actuel, entre le ministère des Transports et le ministère des Postes.

La dernière fois que j'ai pris la parole au sujet de ces crédits, j'ai signalé qu'il était superflu d'assurer un double service postal dans certaines régions du pays, que c'était du